

INSERTION A 3 ANS DES DIPLOMES DE 2008



DIPLOME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Le Conseil régional de Bretagne, par la compétence qui lui est dévolue par la loi du 13 août 2004, a inscrit dans la Stratégie régionale emploi-formation l'observation comme un axe prioritaire. Cette orientation est réaffirmée dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles signé en 2012. Cette étude, qui vise à analyser l'insertion des diplômés des formations sanitaires et sociales s'inscrit dans ce cadre.

CARTOGRAPHIE DES INSTITUTS DE FORMATION EN BRETAGNE



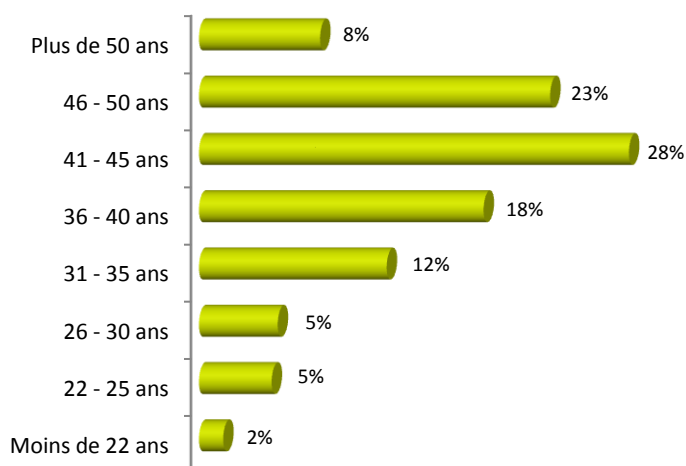
438 personnes ont obtenu le DE Auxiliaire de Vie Sociale en 2008.

Le taux de réponse des diplômés pour cette enquête d'insertion est de 59%, soit 257 répondants.

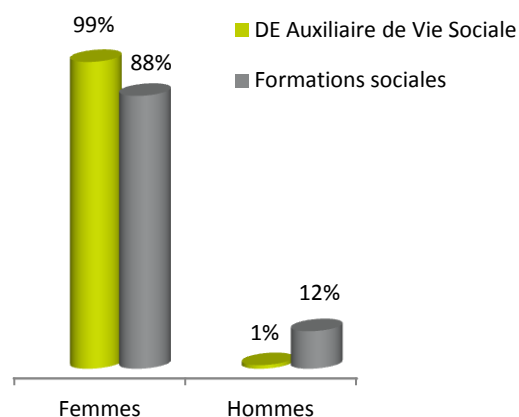
Les résultats afférents au diplôme sont à chaque fois comparés à ceux de l'ensemble des diplômes du social.

DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE



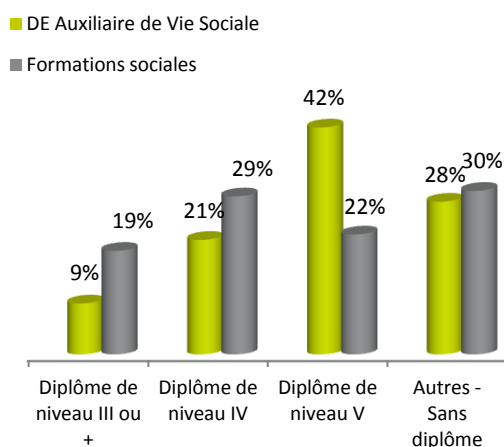
REPARTITION FEMMES-HOMMES



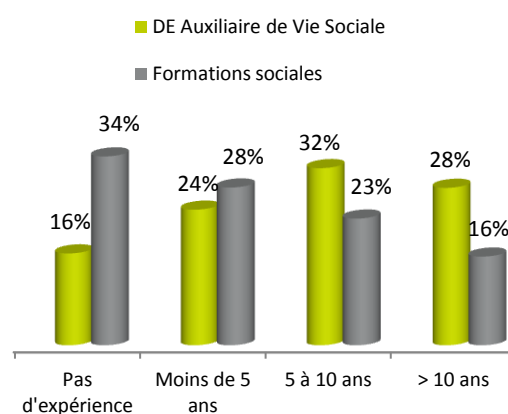
SITUATION DES PERSONNES AVANT D'ENTRER EN FORMATION

	DE Auxiliaire de Vie Sociale	Formations sociales
Etudiant-Elève	3%	19%
En emploi	78%	49%
Demandeur d'emploi	16%	29%
Autre	2%	3%
Total	100%	100%

DIPLOME LE PLUS ELEVE AVANT D'ENTRER EN FORMATION

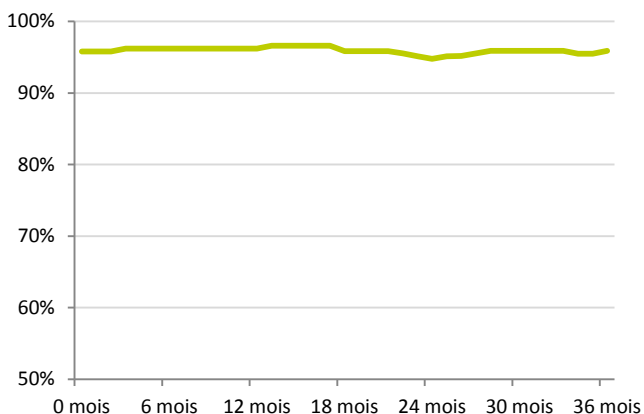


EXPERIENCE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL



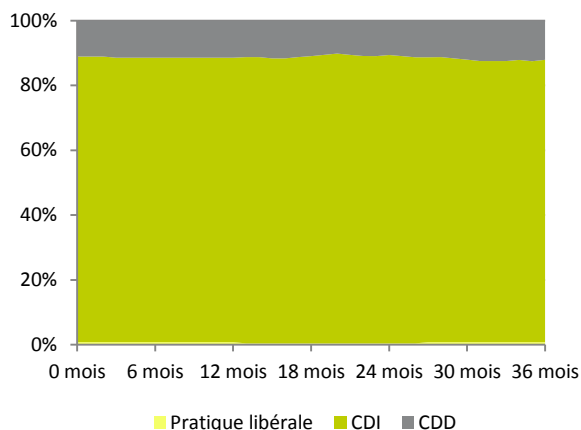
INSERTION PROFESSIONNELLE

TAUX D'EMPLOI DES DIPLOMES AU FIL DES MOIS

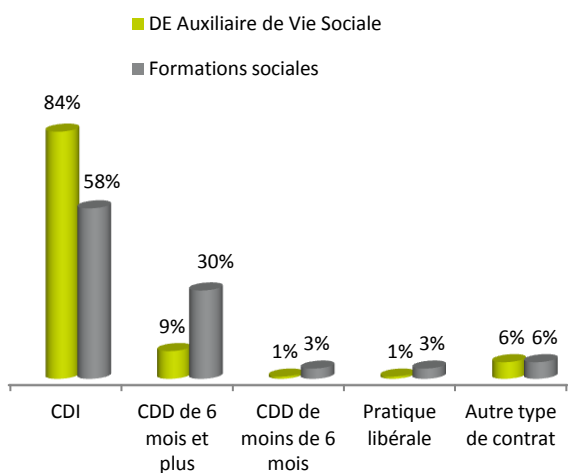


96% des diplômés ont un emploi trois ans après la formation
(stable par rapport à la situation à 12 mois)

EVOLUTION DE LA NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL



NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL



54% des diplômés exercent le métier d'Auxiliaire de vie sociale 3 ans après la formation

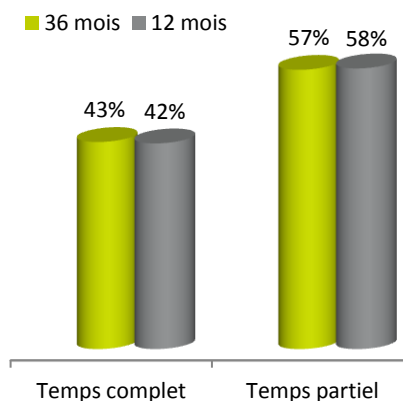
92% des diplômés sont satisfaits de leur emploi

43% gagnent 1 000 à 1 250 Euros nets par mois 3 ans après la formation

% de diplômés ayant connu plusieurs contrats de travail au cours des 3 ans

↓
16%

TEMPS DE TRAVAIL, A 12 ET 36 MOIS



Principaux modes d'accès à l'emploi

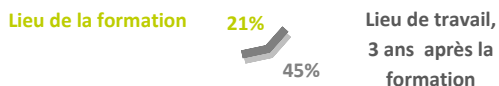
- Ancien employeur (44%)
- Candidature spontanée (35%)
- Entreprise d'accueil pendant la formation (6%)

99% des diplômés travaillent en Bretagne trois ans après la formation

(Stable par rapport à la situation à 12 mois)

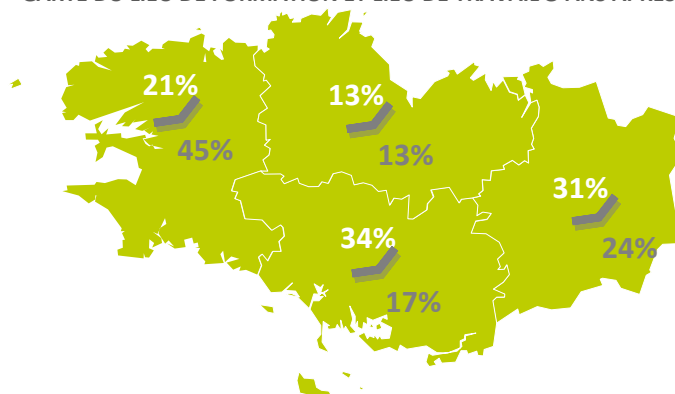
Note de lecture

Carte du lieu de formation et du lieu de travail 3 ans après*



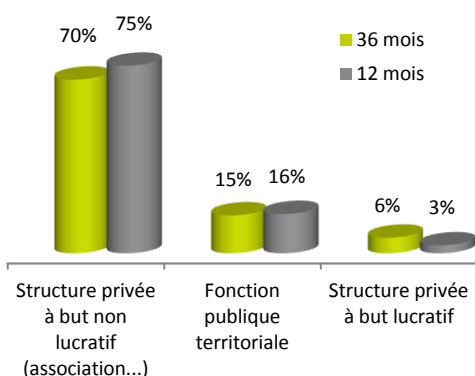
*Exemple

CARTE DU LIEU DE FORMATION ET LIEU DE TRAVAIL 3 ANS APRES



Départements limitrophes (44, 49, 50, 53) >> 0%
Autres départements hors Bretagne >> 1%

STATUT DE L'EMPLOYEUR, A 12 ET 36 MOIS



PRINCIPAUX EMPLOYEURS

	12 mois	36 mois
Aide à domicile	72%	70%
Action sociale sans hébergement	13%	14%
Administration publique générale	4%	3%
Total	85%	84%

QUESTIONS QUALITATIVES

92% des diplômés pensent que la formation les a bien préparés à l'exercice de leur métier.

66% ressentent le besoin de suivre des formations complémentaires.

12% envisagent, à moyen terme, d'exercer plus de responsabilités dans leur secteur.

APRES TROIS ANS D'EXERCICE, VOUS SENTEZ-VOUS PRET A VOUS INVESTIR ?

